



# Citoyenneté Active Lorraine

E-mail : [citoyenneteactivelorraine@gmail.com](mailto:citoyenneteactivelorraine@gmail.com)

Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

le site de C.A.L. : <https://citoyenneteactivelorraine.fr>

## Compte-rendu des échanges et décisions du Conseil d'Administration du 6 novembre 2017

Gérard TOUSSAINT accueille les 24 participants à ce CA de novembre et fait part de quelques membres excusés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, initialement envisagée en préalable à ce Conseil d'Administration, est reportée au prochain CA de décembre pour permettre d'adresser, conformément à nos statuts, une invitation à tous les adhérents. L'ordre du jour restera le même : augmentation ou maintien du montant de la cotisation 2018 actuellement de 10 €uro.



**Gérard TOUSSAINT, Président, aborde le dossier des adhésions et des recherches de subventions :**

### ■ Modalité de « validation » des adhésions.

Les demandes d'adhésions sont adressées au Président et communiquées au Bureau. De même que les noms des sympathisants qui justifient de venir compléter les fichiers de diffusion.

### ■ Mise à jour de notre fichier « adhérents ».

Cela a été fait récemment en liaison avec le trésorier. Repérage des cotisations renouvelées, des relances à faire. Celles et ceux qui ont adhéré sans cotiser ou sans renouveler leur cotisation seront glissés dans le fichier « sympathisants » au 31 décembre 2017. Le fichier « adhérents » sera partagé avec tous les membres du bureau avec leurs coordonnées pour faciliter les contacts.

### ■ Les partenaires – associés – et sympathisants.

Ils seront destinataires du CIT-ACT-INFO dont la tenue sera gérée par Nassim et Serge en liaison avec François. N'hésitez pas à nous faire connaître celles et ceux qui, partenaires, associés ou sympathisants, pourraient compléter les quelques 500 contacts que nous avons déjà.

### ■ Les demandes de subventions.

Gérard TOUSSAINT, Président, rappelle que [Citoyenneté Active Lorraine](#) est une association de bénévoles. Et notre volonté de travailler avec une économie de moyens : pas de locaux, pas de salariés et investissement de chacun. Il rappelle que nous avons perçu une subvention de 10 000 € pour le lancement de C.A.L. de la part de Préfecture de Meurthe et Moselle. Puis 7 500 € et cette année 3 500€.

Le Conseil Départemental 54 nous subventionne en nature (cf. Château de Lunéville ou mise à disposition des locaux du CD54 comme pour la journée Handicaps et Citoyenneté).

Il nous faut développer nos demandes de subventions vis-à-vis des réseaux et des collectivités qu'il faut solliciter : Région Grand Est, Grand Nancy, Maif, Crédit mutuel....

### ■ Participation financière des coûts de nos interventions

Jean-Claude DE GUIIS et Gérard TOUSSAINT vont travailler sur le chiffrage des actions conduites de manière à présenter un dossier de participation financière qui serait proposée à celles et ceux qui nous sollicitent, pour prendre en compte – entre autres - les frais de déplacements.



## Le coin du Trésorier - par Jean-Claude DE GUI :

### ■ Transfert des comptes

Le transfert des comptes entre trésoriers s'est fait le 22 septembre. Occasion pour Jean-Claude de remercier Michel JEANNOT, Trésorier sortant, pour la qualité de son travail et de la tenue des comptes.

Jean-Claude annonce que les comptes font à présent l'objet d'une informatisation des données pour « dématérialiser » au mieux les documents.

Une comptabilité analytique est en cours de mise en place pour le suivi des opérations en 2018.

### ■ Situation de la trésorerie :

Charges		Produits	
Achat fournitures	2 514,35 €	Participations colloques	1 465,00 €
Fournitures administratives	1 819,23 €		
Primes d'assurances	113,08 €	Subventions d'exploitation	
Documentations	161,18 €	DDFIP Meurthe et Moselle	6 150,00 €
Frais de formation	518,00 €		
Frais de déplacements	1 917,96 €	Cotisations adhérents	840,00 €
Frais de missions	566,00 €		
Frais télécom	73,12 €	Prestations en nature	1 328,77 €
Cotisations à organismes	100,00 €		
Participations événements	300,00 €		
Mise à disposition de biens	1 328,77 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>9 411,69 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>9 783,77 €</b>
Solde excédentaire	372,08 €		

À ce jour, on constate un solde de 120 € (seulement !!!).

Une subvention de 1 000 € (Formation stages Laïcité) est attendue.

### ■ Les charges annuelles et nos « recettes ».

Nos charges annuelles sont de 10 000 €. Les 84 cotisations actuelles ne suffisent donc pas pour nous permettre de fonctionner. Il nous faut trouver 9 000 € par an si on veut garder notre rythme d'actions et d'interventions.

### ■ Les remboursements de frais engagés.

Le remboursement se fera rapidement et de préférence par virement pour éviter les frais postaux. Il convient donc de joindre un RIB à l'intention de notre trésorier.

Il est convenu que les frais de route seraient de 0.32€ du km, la restauration sera prise en charge à 20€ maximum, la nuit à 60€ lorsqu'un hébergement est rendu nécessaire par l'éloignement.

Un document ad hoc pour la saisie de ces frais est joint au compte-rendu de ce CA.

■ **La mise à jour du fichier adhérents – modalité des rappels (suite du point abordé en page 1).**

Ce dossier est en cours de traitement. Un dernier rappel est envisagé pour celles et ceux qui n'auraient pas à ce jour réglé leur cotisation 2016-2017.

Pour faciliter la comptabilité des adhésions, celles-ci porteront, à compter de 1<sup>er</sup> janvier prochain, sur l'année civile et non plus sur l'année scolaire. Ainsi nous éviterons toute confusion à celles et ceux qui cotisent à plusieurs associations et qui ne savent plus « où ils en sont ».

■ **Répartition de tâches entre trésoriers et adjoints.**

Ce sera l'objet d'une prochaine rencontre à préciser par le Trésorier à l'adresse des deux trésoriers-adjoints : Claude SCHARFF et Michel JEANNOT.



**Actions et événements récents :**

**Denise BONTEMS distribue la parole aux référents des actions et des événements récents pour de brefs commentaires.**

Le site <http://citoyenneteactivelorraine.fr> est à consulter : les comptes-rendus et actes qui ont pu nous être adressés y sont installés.

■ **« Journée Migrations et Citoyenneté » du 30 septembre au Château de Lunéville.**

Mohammed BENCHAABANE en retrace l'essentiel. Une journée réussie. Des interventions pertinentes. Un regret : nous aurions aimé pouvoir partager les problématiques posées avec des associations de Migrants qui n'ont manifestement pas pu se libérer pour participer à cette journée. Pas de compte-rendu à ce jour de la part du MAN qui a pourtant eu des interventions appréciées. Prochaine réunion en attente du retour de Martine FONTAINE.

■ **« Jeunes à la maison ».**

Problème des jeunes migrants abordé par Valérie BEAUSERT-LEICK, Vice-Présidente du Conseil Départemental, lors de la journée à Lunéville. Gérard TOUSSAINT propose de revenir sur ce sujet dans nos prochaines réflexions.

■ **« Formation laïcité » – (Action n°01 – 2017/18).**

Chantal JARROUSSE et Luc MARTIN rappellent les deux formations qu'ils ont animées les 25 et 26 septembre à Velaine-en-Haye et les 9 et 10 octobre à Longwy. D'autres sollicitations sont à l'étude.

■ **« Quels modes d'information pour quelle citoyenneté ? » (Action n°07 – 2017/18).**

André QUINTUS et Michel BRUNNER reviennent sur cette journée qui s'est déroulée à la Cité Scolaire Jacques Callot à Vandœuvre-lès-Nancy le mercredi 18 octobre.

Une journée passionnante qui a réuni le matin une quarantaine d'élèves-délégués du primaire, de collège et de lycée autour de quatre journalistes de la presse écrite, parlée et télévisuelle.

André QUINTUS fait mention à l'évaluation que les élèves en ont faite et qui est à consulter sur notre site.

Le souhait est exprimé de reconduire une telle journée en milieu rural.

L'après-midi a réuni les journalistes et les adultes encadrant pour échanger sur le contenu des carrefours mis en place le matin.



## Actions et évènements programmés pour les prochains jours ou semaines :

**Wilfrid ROUX-MARCHAND, référent de la Commission n°1**

- **« Stage Laïcité au CD54 » – (Action n°2 – 2017-2018).**  
La date de cette nouvelle formation confiée à Chantal JARROUSSE et Luc MARTIN reste à être précisée.
- **Participation à la Semaine « Laïcité » - (Action n°03 – 2017/18).**  
Interventions sur deux journées dans cette semaine organisée au Lycée de Contrexéville.  
Le 7 novembre : Fernand NEDELEC, accompagné par Gérard TOUSSAINT, interviendra lors de deux séquences de deux heures chacune sur « Histoire et Résistance ».  
Le 10 novembre 2017 : Michel BRUNNER et André QUINTUS interviendront sur « Citoyenneté - Informations et laïcité ».
- **« Conseil citoyen des enfants de l'agglomération nancéienne » - (Action n°04 – 2017/18).**  
Référente : Chantal JARROUSSE. Nous sommes sollicités pour co-animer un conseil-citoyen des enfants élus dans les conseils municipaux d'enfants. Le lieu à confirmer : Malzéville. La date : 14 avril 2018.  
Chantal fait appel à volontaires pour participer à cette journée. Le contenu reste encore à définir.
- **« Les Médias, les Journalistes, l'information. » - (Action n°06 – 2017/18).**  
Référents : Michel BRUNNER et André QUINTUS – Deux interventions programmées les 7 novembre et 11 décembre à l'intention des jeunes adultes de la Mission Locale du Grand NANCY. Ces journées auront lieu à la Médiathèque du Plateau de Haye.
- **« Tous migrants » - (Action n°08 – 2017/18).**  
Référente : Chantal JARROUSSE.  
Au Centre Pénitentiaire de Nancy-Maxéville les 21 et 28 novembre.
- **« Journée Alimentation et Citoyenneté » - (Action n°09 – 2017-2018).**  
Référente : Françoise GILBERT.  
Cette journée aura lieu à la salle polyvalente de ROYAUMEIX (entre Toul et Ménil-la-Tour) le 2 décembre.  
Cette journée a été construite par la Commission Santé. Toutes les infos sur le site.  
Une invitation à y participer sera adressée à chacun.  
**ATTENTION : veillez à vous inscrire pour le repas** car la restauration se fera sur place au prorata des inscrits.



Le site <http://CitoyenneteActiveLorraine.fr>

**Serge JULIEN, en rappelle le contenu.**

- Serge, notre webmaster, rappelle que le site est mis à jour en flux tendu dès qu'une information mérite d'y être communiquée ou lui est transmise pour insertion.
- D'autre part, chaque compte-rendu d'action ou de journée qui lui parvient est installé dès réception sur le site, dans la partie « publique » ou dans celle dédiée aux adhérents (avec le mot de passe qui reste le même).  
Si vous avez perdu ou oublié ce mot de passe, envoyez-lui un courriel rapide à [cal54.serge@gmail.com](mailto:cal54.serge@gmail.com).  
Adresse à utiliser aussi si vous souhaitez contribuer à l'alimentation du site ou lui faire des propositions de réorganisation, de propositions d'insertion ou de corrections de données inexactes.



## La parole aux commissions et informations en vrac

### Gestion des prises de paroles : Luc MARTIN.

Partie trop courte compte tenu de l'avancée de l'heure (il est 12h !).  
Un effort de concision des interventions devra être fait au prochain CA.

#### ■ **Constitution d'une plaquette à présenter pour cadrer nos domaines d'intervention...**

... mais aussi pour solliciter des subventions aux institutionnels et éventuels partenaires.

Claude SCHARFF (absent-excuse) est pressenti pour coordonner ce dossier.

Il pourrait être aidé par Luc MARTIN – Pascal JACQUEMIN – Gérard TOUSSAINT et François HANOT.

Liste ouverte à celles et ceux qui pourraient contribuer à ce dossier plus que jamais important.

#### ■ **Augmentation de la cotisation à Citoyenneté Active Lorraine.**

Une rapide consultation des membres présents à ce CA fait ressortir que la très grande majorité est pour un maintien de la cotisation à 10 €uro.

Jean-Paul VAUTRIN propose de différencier les adhérents des bienfaiteurs et autres entités auxquels une cotisation plus élevée mériterait d'être étudiée. De même, étudier la possibilité de dons.

Il est répondu à Alain MAILFERT qu'aucune défiscalisation des dons ou cotisations ne peut être envisagée, notre « statut d'utilité publique » n'étant pas établi... à ce jour.

#### ■ **Production de cahiers sur les thèmes que nous traitons ou abordons.**

Alain MAILFERT reconnaît l'utilité du site mais il souhaiterait que nous réfléchissions à une production écrite de nos travaux.

Gérard TOUSSAINT propose de travailler sur la production de cahiers. Il suggère qu'une petite équipe de deux ou trois personnes constitue un comité de rédaction à partir des documents disponibles.

Agnès JOHN - Michel BRUNNER - Alain MAILFERT disent être disposés à s'y attacher avec Gérard.

#### ■ **Du côté de l'Association des Amis de Michel DINET.**

Michel BRUNNER rappelle le mouvement « Fraternité générale » initié par Abdenour BINAR. Il parle rapidement du projet « Kiosque sur la Fraternité », exposition itinérante et ouverte aux échanges et initiatives. Ce « Kiosque », amovible, serait installé dans les établissements scolaires, voire dans des « magasins éphémères ». CAL pourrait y trouver sa place. Michel rapporte aussi le souhait exprimé par le Préfet 54 de travailler sur le public rural.

#### ■ **Inventaire des compétences des adhérents pour les solliciter afin d'élargir les « équipes de terrain ».**

Chantal JARROUSSE – Luc MARTIN et Denise BONTEMS y travaillent. À suivre.

#### ■ **Réunion de la Commission Culture.**

Yvette HANOT informe le CA de la réunion de la Commission Culture le jeudi 9 novembre à 14h30 au café Jean-LAMOUR – place Stanislas. Objectifs : Partager nos représentations et projets d'actions.

#### ■ **Création de l'Association Citoyenneté Guadeloupe-Lorraine.**

Suite aux cyclones IRMA et MARIA en septembre dernier qui ont cruellement touché St MARTIN et la Guadeloupe, Yvette HANOT et quelques membres de CAL ont créé cette association pour servir de cadre juridique à la collecte de dons et à la publication d'un livret-témoignage sur le vécu de ces ouragans et leurs conséquences, édité par Kairos. Vendu 13€, les droits d'auteurs seront reversés en totalité à l'association. Les fonds récoltés seront exclusivement dévolus à l'aide à la reprise de la scolarité des élèves de St MARTIN à travers des activités pédagogiques et éducatives.

Cette association souhaiterait un partenariat avec CAL. Cette demande sera traitée en Bureau de CAL.

L'ordre du jour étant épuisé, le CA est clos à 12h15.

Pour le Président, le secrétaire de C.A.L.

François HANOT